

Arme de catégorie C

Procédure

Etape n° 1 : je prends connaissance des informations générales de la rubrique armes du site internet service-public.fr.

Etape n° 2 : je m'adresse à un armurier qui se charge de transmettre mon dossier à la préfecture.

Arme achetée	Arme acquise par un autre moyen (héritage, découverte)
<input type="checkbox"/> cerfa n° 12650*04 complété, daté, signé, avec la mention de vos coordonnées téléphoniques <input type="checkbox"/> copie d'une pièce d'identité <u>en cours de validité</u> (carte nationale d'identité, passeport ou titre de résident) <input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile récent <input type="checkbox"/> copie recto-verso du permis de chasser délivré en France ou à l'étranger, ou de toute autre pièce tenant lieu de permis de chasser étranger, accompagné d'un titre de validation annuel ou temporaire ou d'un titre de validation de l'année précédente <p style="text-align: center;">OU</p> <input type="checkbox"/> copie recto-verso de la licence de tir délivrée par une fédération sportive (tir ou ball-trap) <input type="checkbox"/> pour les mineurs, autorisation et justificatif d'identité de la personne ayant autorité parentale avec copie de sa pièce d'identité	<input type="checkbox"/> cerfa n° 12650*04 complété, daté, signé, avec la mention de vos coordonnées téléphoniques <input type="checkbox"/> copie d'une pièce d'identité <u>en cours de validité</u> (carte nationale d'identité, passeport ou titre de résident) <input type="checkbox"/> copie d'un justificatif de domicile récent <input type="checkbox"/> copie recto-verso du permis de chasser délivré en France ou à l'étranger, ou de toute autre pièce tenant lieu de permis de chasser étranger, accompagné d'un titre de validation de l'année en cours ou de l'année précédente <p style="text-align: center;">OU</p> <input type="checkbox"/> copie recto-verso de la licence de tir délivrée par une fédération sportive (tir ou ball-trap) <p style="text-align: center;">OU</p> <input type="checkbox"/> un certificat médical sous pli fermé datant de moins d'un mois et attestant que l'état de santé physique et psychique du demandeur n'est pas incompatible avec la détention de ces armes <input type="checkbox"/> pour les mineurs, autorisation et justificatif d'identité de la personne ayant autorité parentale avec copie de sa pièce d'identité

Préfecture des Pyrénées-Orientales
Direction des sécurités
Bureau des polices administratives de sécurité
24 quai Sadi Carnot
66951 PERPIGNAN Cedex

Il est fortement conseillé d'indiquer vos coordonnées téléphoniques sur le CERFA afin d'accélérer le traitement de votre demande.